

## LINGÜÍSTICA Y LEXICOLOGÍA.



Londres 28 Octobre 1885.

Mon cher Mr. Arzac: Puisque vous avez jugé à propos de réimprimer dans le n.<sup>o</sup> 187 de votre estimable journal «EUSKAL-ERRIA» l'article de Mr. Darricarrère intitulé *Le mot basque BAITA*, qui a déjà paru le 19 Juillet 1883 dans le n.<sup>o</sup> 4 de *LaNivelle*, je pense que vous jugerez à propos de réimprimer du même dans votre journal la réponse que j'ai faite aux observations critiques de Mr. Darricarrère dans le n.<sup>o</sup> 5 de la «*Revue de Saint-Jean-de-Luz*», du Lundi 13 Août 1883.

Agrérez l'assurance de mes meilleurs sentiments d'estime et d'amitié.

L. L. BONAPARTE.

### LE MOT BASQUE BAITHA.= *Baita*.

M. Darricarrère (vojez le n.<sup>o</sup> 4 du journal *La Nivelle*) dit que nous avons émis l'opinion que la particule (*sic*) *baitha* est apparentée au vocable *baita*, signifiant «maison, cabane», dans les dialectes lombards. Nous ferons remarquer à ce sujet: 1.<sup>o</sup> Que nous n'avons jamais qualifié du nom de «particule» le vocable *baitha*, qui sera toujours pour nous, ni plus ni moins que le lombard *baita*, un véritable nom, capable de s'unir lui-même aux suffixes casuels comme tout autre nom. C' est ainsi que l'inessif— *n*, l'allatif *ra* et l'ablatif *tik*

(—rik) s'unissent à *eche* «maison», absolument de la même manière qu'ils s'unissent à *baitha*, ce qui prouve que ce dernier vocable n'est pas une particule; 2.<sup>o</sup> Que les raisons que nous avons données pour justifier cette parenté nous paraissent et ont paru tellement probantes aux juges les plus compétents en fait de basque, que nous ne pouvons qu'inviter M. Darricarrère à lire avec attention ce que nous disons à la page 23 de nos «Remarques sur certaines notes»), etc., dont M. J. Vinson a accompagné l'Essai sur la langue basque par J. Ribary (Extrait des «Actes de la Société physiologique», tome VII, n.<sup>o</sup> 2; Paris, 1877). M. Darricarrère, en effet, au lieu de combattre nos arguments par des raisons solides, se contente de donner comme telles, que, puisque les Basques disent *eche* et non pas *baitha* pour «maison» et que *baitha* n'a de valeur qu'accompagné d'un nom ou d'un pronom, il ne saurait y avoir rien de commun entre le mot basque et le mot lombard! Bornons nous, pour toute réponse, à demander à M. Darricarrère si la préposition française *chez* est, comme cela est admis par tous les linguistes, le latin *casa*, qui en devenant français, a perdu le sens de «case,maissonnette», et si cette préposition n'accompagne pas toujours un nom ou un pronom comme le basque *baitha*. Nous lui demanderons aussi si la préposition anglaise *in* «en, dans», et le nom anglais *inn* «hôtel, auberge», etc., ne disent pas que ce qui a pu signifier «maison» puisse fort bien par la suite devenir une préposition, ou, comme cela a lieu en basque, un nom suivi ou non suivi d'un suffixe casuel, ne pouvant être rendu que par une préposition en français.

C'est avec étonnement que nous lisons les mots suivants dans l'article de Mr. Darricarrère: «En France on se sert encore de *baitha* au sens de *de moi même* dans la phrase: *J'agirai de moi même* (de motu proprio): *Nere baithatik eginen dut*, etc. Mais, de grâce, qui ne voit pas que *baithatik* (*baitharik*), dans cette phrase, n'a que le sens de la préposition française «de», et que «moi même» n'est rendu que par *ner*?

J'ai déjà fait observer, à la page 10 de mes «Remarques», etc., que *baitha* basque, et *baitha* basque et lombard, se retrouvent dans l'hébreu *baith* et dans plusieurs langues sémitiques; mais il n'y a rien d'extraordinaire à ce que certains dialectes d'Italie aient emprunté au basque et *vice versa*, quelques mots, puisque le contact des anciens peuples de cette péninsule avec les Ibères (j'insiste sur ce dernier

mot comme synonyme de «Basques», en suivant Humboldt) a été amplement prouvé par ce grand philologue, linguiste et ethnographe, bien autrement compétent que certains auteurs modernes dont l'opinion contraire est loin d'être adoptée par la vraie science moderne.

Quant au mot primitif *ga an-eta an*, dont M. Darricarrère veut bien nous entretenir, se dégradant en *gain-etaan*, *gainetan*, *gaitan* et *baitan*, et signifiant littéralement, d'après lui, «là, signe du pluriel, là haut» nous attendrons, nous aussi, la décision; mais non pas toutefois celle de ces linguistes qui ne connaissent le basque qu'imparfaitement, ni même celle de ces Basques qui ne seraient ni grammairiens ni linguistes, mais seulement la décision de ceux qui sont Basques et linguistes ou grammairiens en même temps.

Je finirai par faire observer que le sens de «maison» explique parfaitement bien pourquoi *baithan* et *gan*, de même que *chez*, ne s'emploient proprement qu'avec les personnes, tandis que le sens très général de «là haut» ou «dessus», adopté par M. Darricarrère, ne rend nullement compte de l'usage exclusivement personnel des noms *baitha* (*baitha*), *ga* (ca lombard, casa italien) et de leurs dérivés, tels que *baithan*, *gan*; *baithara*, *gana*; *baitharik*, *gandik*; *ganontz*, *ganuntz*, *ganancha*; *ganako* etc.

Londres, le 26 Juillet 1883.

LOUIS LUCIEN BONAPARTE.

